



## Une prime au mérite pour les enseignants ?

Une prime au mérite pour les enseignants ? : Jean-Michel Blanquer a évoqué le 11 décembre la possibilité d'une prime au mérite pour les enseignants Français. On pourrait l'appeler "le ministre des primes". Après avoir mis en avant la prime annuelle de 3000 euros nets pour les professeurs des réseaux de l'éducation prioritaire renforcée (REP+), Jean-Michel Blanquer a évoqué lundi 11 décembre sur RTL, la possibilité d'octroyer une prime au mérite pour les enseignants. Elle permettrait, selon lui, une revalorisation de leur pouvoir d'achat, et une ouverture des carrières. « Si votre carrière est plus ouverte c'est bien selon des critères, et ce critère c'est bien le mérite. Vous vous investissez plus, c'est normal que cela soit reconnu », a-t-il déclaré au micro du Grand Jury. Les modalités d'une éventuelle promotion par le mérite ne sont, pour l'heure, pas connues. Jean-Michel Blanquer parle simplement "d'améliorer les ressources humaines dans un sens qualitatif". Une mesure qui n'irait pas sans une répartition différente du budget alloué à l'éducation nationale comme ne manque pas de la faire remarquer le ministre : « La revalorisation du pouvoir d'achat (NDLR) est corrélative à la question des postes. Car si l'on crée à l'infini des postes on ne serait pas capable d'améliorer le pouvoir d'achat. » La France dépense peu d'argent pour payer ses enseignants S'il est de notoriété publique que les enseignants français sont moins bien payés que bon nombre de pays de l'U.E, ce que l'on sait moins c'est que la France est aussi l'un des pays de l'Union Européenne où le coût salarial des enseignants par élève est le moins important, selon une étude de l'OCDE. Cela signifie qu'en moyenne, les services d'un enseignant pour un élève coûtent moins d'argent public que chez nos voisins. En 2015, avec seulement 1800\$/an dédiés au salaire d'un enseignant pour ses services auprès d'un élève de primaire et 2500\$ pour un élève de collège, la France se place loin derrière l'Allemagne. Nos voisins germaniques, investissent en effet près du double, et le Luxembourg, premier en la matière, y consacre quant-à-lui 5 à 8 fois plus d'argent. On pourrait objecter que le PIB/habitants du Luxembourg est plus de deux fois supérieur à celui de la France, ce qui est vrai, mais cela ne résoudrait pas le problème pour autant: au Luxembourg 10% du PIB/habitant est consacré au coût salarial des enseignants par élève, alors qu'en France ce taux avoisine les 5%. Il en va de même en Allemagne, où on y engage 9% du PIB/habitant pour le primaire et 11.5% pour le collège.